

Table ronde 5

Conservation et valorisation du patrimoine naturel et culturel par le tourisme

Modérateur : Bruno CARLIER
Président de la Cité de la Culture et du
Tourisme Durable

○ **Modérateur :**

Bruno Carlier, Président de la Cité de la Culture et du Tourisme Durable,
France

○ **Rapporteur :**

Samuel Sidibé, Directeur du Musée National, **Mali**

○ **Interventions :**

Impact du tourisme de masse sur le patrimoine : le cas des Baléares,
Miguel Segui Linas, Université des Baléares, **Espagne**

Conservation et valorisation du patrimoine culturel du pays Dogon,
Lassana Cissé, Chef de la mission culturelle de Bandiagara, **Mali**

L'impact du tourisme sur la conservation de la biodiversité, situation
actuelle et perspectives d'avenir, *Oliver Hillel*, Secrétaire général de la
Conférence pour la Conservation de la Biodiversité, **Canada**

Présentation de la Cité de la Culture et du Tourisme Durable

Un projet inscrit dans la dynamique du Pays de Haute Provence et de la CCLDV au sein des Alpes de Haute Provence, laboratoire du tourisme durable, au cœur de la Région PACA qui innove en termes de développement local, d'aménagement du territoire et ...de tourisme.



Présentation de la Cité de la Culture et du Tourisme Durable

La Cité de la Culture et du Tourisme Durable est une plateforme multifonctionnelle qui a pour objet la concrétisation du développement touristique durable et la valorisation du patrimoine et de la culture. Elle s'articule autour de trois pôles liés :

Le Pôle de connaissance et d'expertise de :

formation, observation, veille, ressources, recherche et développement, coopération et ingénierie. Les activités, de ce pôle de l'intelligence du tourisme durable et de la valorisation de la culture et du patrimoine, sont organisées autour de puissants outils informationnels qui permettent aux acteurs du monde entier de réfléchir et d'agir ensemble.

Le Pôle congrès séminaires, s'inscrit dans une logique d'excellence autour des technologies et de la communication (Visio conférence, traduction simultanée...).

Le Pôle patrimoine et culture, est une interface entre la politique culturelle locale et les activités de la Cité de la Culture et du Tourisme Durable. Il a pour objectifs de faire le lien permanent entre Tourisme et Culture et de créer une dynamique et des activités en cohérence avec les deux autres pôles de la Cité et de donner une dimension culturelle à tous les échanges et rencontres générés par ceux-ci.

La « Cité » est implantée au Château de Laval¹ à Gréoux-les-Bains² dans les Alpes de Haute-Provence, elle fonctionne en réseau pluridisciplinaire au niveau international. Enracinée dans les principes et processus de la durabilité inscrits dans les textes de références³, elle est résolument tournée vers le Développement.

Elle entend proposer à tous les acteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine et des secteurs liés, aux niveaux local, national et international des moyens et des partenariats concrets pour construire une économie du tourisme et de la culture durables.



1. Et sera définitivement implanté dans le site historique du Château des Templiers à Gréoux les Bains, lorsque la restauration de celui-ci sera terminée (2012).
 2. 3^{ème} station thermale de France
 3. ONU, OMT, TSG, ODIT....

le plan d'actions 2008

La Cité de la Culture et du Tourisme Durable propose aux acteurs publics et privés une gamme de services composée de :

Formations : Programme (Cf. Page 7), Ingénierie de formation (création de programme sur mesure pour les entreprises et organismes...), formation en présentiel ou en e.learning.

Ingénierie : études et création d'outils, Certification de projet « **EQUALTO** », participation et pilotage de programme européen (INTEREG 4, Leonardo, Grundtvig...)

Recherche et développement : intégration de recherche au réseau européen ERNEST⁴ de laboratoire privés ou publics, programmes de recherches spécifiques, mobilisation de chercheurs et de centres universitaires spécialisés...

Centre de ressources documentaires : l'accès à une base de données sur le tourisme durable et la valorisation du patrimoine et de la culture.

Observation, veille et analyse stratégique : en relation avec les observatoires et centres existants, la Cité de la Culture et du Tourisme Durable a pour mission d'analyser les mutations du tourisme au filtre des principes du tourisme durable.

Coopération et exportation de savoir-faire : mobilisations de « task forces » pour la coopération décentralisée, internationale, le codéveloppement.



La « Cité » : un réseau de réseaux

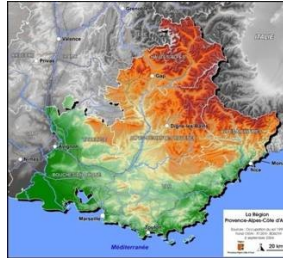
La Cité de la Culture et du Tourisme Durable est l'épicentre de réseaux spécialisés et de sites à vocations similaires. Elle est composée d'un réseau pluridisciplinaire d'experts. Elle est ouverte à des partenariats publics et privés, régionaux et internationaux, notamment dans l'espace euro méditerranéen.

L'institution d'un Réseau Européen et International des Cités de la Culture et du Tourisme Durable (RECICTOUR 21) et d'un système informationnel construit sur les technologies de l'information et de la communication de toute dernière génération, permet d'articuler le partenariat autour d'un référentiel commun gage d'efficacité et de solidarité.



Agenda 21 et politique de valorisation du patrimoine culturel

- L'exemple du département des Alpes de Haute Provence :



- La volonté de mettre en place un agenda 21 départemental dès 2003...
- ... qui s'appuie sur une politique déjà ancienne en matière de développement durable : schéma de développement touristique durable, charte pour l'environnement
- Une définition de l'agenda 21
 - « Les agendas locaux sont des **programmes d'action** définissant **des objectifs** et, surtout, **des moyens de mise en œuvre d'une politique de développement durable sur un territoire** ayant pour but de construire un nouveau type de développement reposant sur la lutte contre les inégalités, la préservation de l'environnement, la participation citoyenne à la gouvernance et la croissance économique ».

Agenda 21 : les motivations de la collectivité



- Mettre en œuvre une stratégie d'amélioration continue, fondée sur la prospective, la concertation, l'évaluation.
- Apporter un cadre de référence aux outils stratégiques départementaux (schémas, études...).
- Prévenir et gérer les risques naturels, sociaux et économiques.
- Renforcer la cohérence et l'efficacité des différentes politiques territoriales.
- Mobiliser les acteurs du territoire autour d'un plan d'actions pour le développement durable.
- Construire un instrument de concertation et d'animation sur le développement économique, la solidarité, la préservation des ressources.
- Ancrer la politique territoriale dans le long terme.
- Renforcer la visibilité de l'action publique.

La démarche Agenda 21 engagée par le CG 04

- **La singularité de la démarche du département des Alpes de Haute Provence**
 - Le département des Alpes de Haute Provence, sur chacune de ses grandes politiques publiques, dispose d'une stratégie élaborée en concertation avec les acteurs concernés qui met en perspective les engagements de la collectivité départementale sur le long terme selon une approche partagée, globale et transversale.
 - Pour rendre plus lisible sa politique de développement durable, le Conseil Général, a entrepris la rédaction d'un Agenda 21 départemental qui regroupe, dans un ensemble cohérent et articulé, l'ensemble des démarches engagées dans le cadre des objectifs généraux du développement durable.
 - Il prolonge cette démarche à l'ensemble de ses politiques publiques.

La démarche Agenda 21 engagée par le CG 04

- **L'agenda est structuré autour de 4 grands thèmes** qui permettent de prendre en compte la quasi-totalité des actions de l'institution départementale :
 - Un département actif.
 - Un département solidaire et équitable.
 - Un département préservé.
 - Un département attentif aux principes de bonne gouvernance.

Le croisement agenda 21 et culture

- Une politique culturelle fondée sur les principes de la préservation du patrimoine, l'excellence scientifique, la diffusion et l'accessibilité au plus grand nombre
- Dans une logique conforme aux principes du développement durable, le département s'est donné pour ambition de mettre en œuvre une politique culturelle qui prenne en compte diverses dimension de la culture :
 - **L'humain :**
 - **L'origine** : Musée de Préhistoire des gorges du Verdon à Quinson, premier musée public à avoir obtenu la certification Iso 9001 ;
 - **L'identité** : Musée Conservatoire ethnobotanique de Salagon ;
 - **La transmission** : valorisation des archives départementales dans leur apport historique et humain (film, recueil d'histoire de vie, exposition, lecture d'archives...).
 - **L'art** : diffusion culturelle en milieu rural, conservatoire de musique et de théâtre, soutien aux initiatives des communes et communautés de communes à l'organisation d'évènements, valorisation des savoir-faire (faïence, création artistique).



Le croisement agenda 21 et culture



• Villages et cités de caractère ou comment l'homme a façonné ses lieux de vie

Douze de nos villages ont obtenu le label "Villages et cités de caractère", ils sont tous dotés d'un patrimoine architectural remarquable et comptent moins de 2 000 habitants. Pour être homologuées, les communes doivent faire des efforts constants en matière **d'accueil** : restauration servant des spécialités locales, hébergements, bureau d'informations touristiques ; **d'animations et de loisirs** : productions artisanales, spectacles culturels, lieux d'expositions, visites commentées... ; **d'environnement** : mise en valeur des espaces publics, réduction du nombre de panneaux publicitaires, restauration des façades ...

Une route des "Villages et cités de caractère" relie ces villages en offrant des points de vue superbes sur les paysages les plus marquants des Alpes de Haute-Provence.



• La terre

- **La Reserve géologique de Haute Provence** (protection, valorisation, formation, sensibilisation, contribution au développement local). Un produit original le Land art.



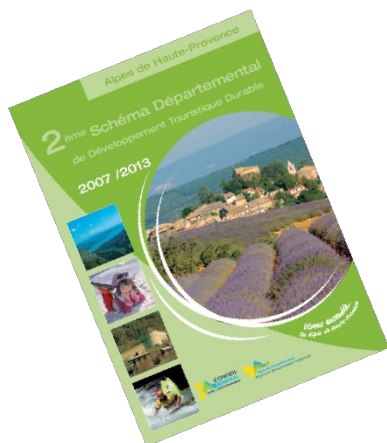
• L'univers

- Centre d'Astronomie de St Michel de l'Observatoire (vulgarisation et transmission scientifique, événements).



Une démarche reliée à la politique touristique

- **Le tourisme est intégré à l'agenda 21 au sein du thème : un département actif au service de l'emploi**
 - **Objectif du thème** : le maintien d'une activité économique sur le territoire est une condition du bien vivre de ses habitants. C'est pourquoi le département se doit de soutenir l'activité économique et l'emploi de manière générale, mais aussi plus spécifiquement dans certains domaines d'activité, tels que le tourisme, l'agriculture, la culture, le sport...
- **Un schéma** spécifique pour un tourisme durable, avec pour objectifs :
 - Améliorer le cadre et les conditions de l'accueil des touristes, en préservant et en valorisant la qualité du gisement naturel et bâti ;
 - Renforcer la compétitivité des entreprises touristiques (privées ou publiques) ;
 - Structurer l'offre départementale autour des filières prioritaires et d'une organisation fonctionnelle des espaces touristiques ;
 - Conforter le rôle moteur du tourisme en développant une synergie avec les autres secteurs économiques (agriculture, artisanat, forêt, thermalisme), la culture, les sports et l'aménagement et le développement du territoire ;
 - Dynamiser et cibler la communication et la commercialisation touristique du département en s'appuyant sur les filières produits prioritaires et le positionnement choisi.

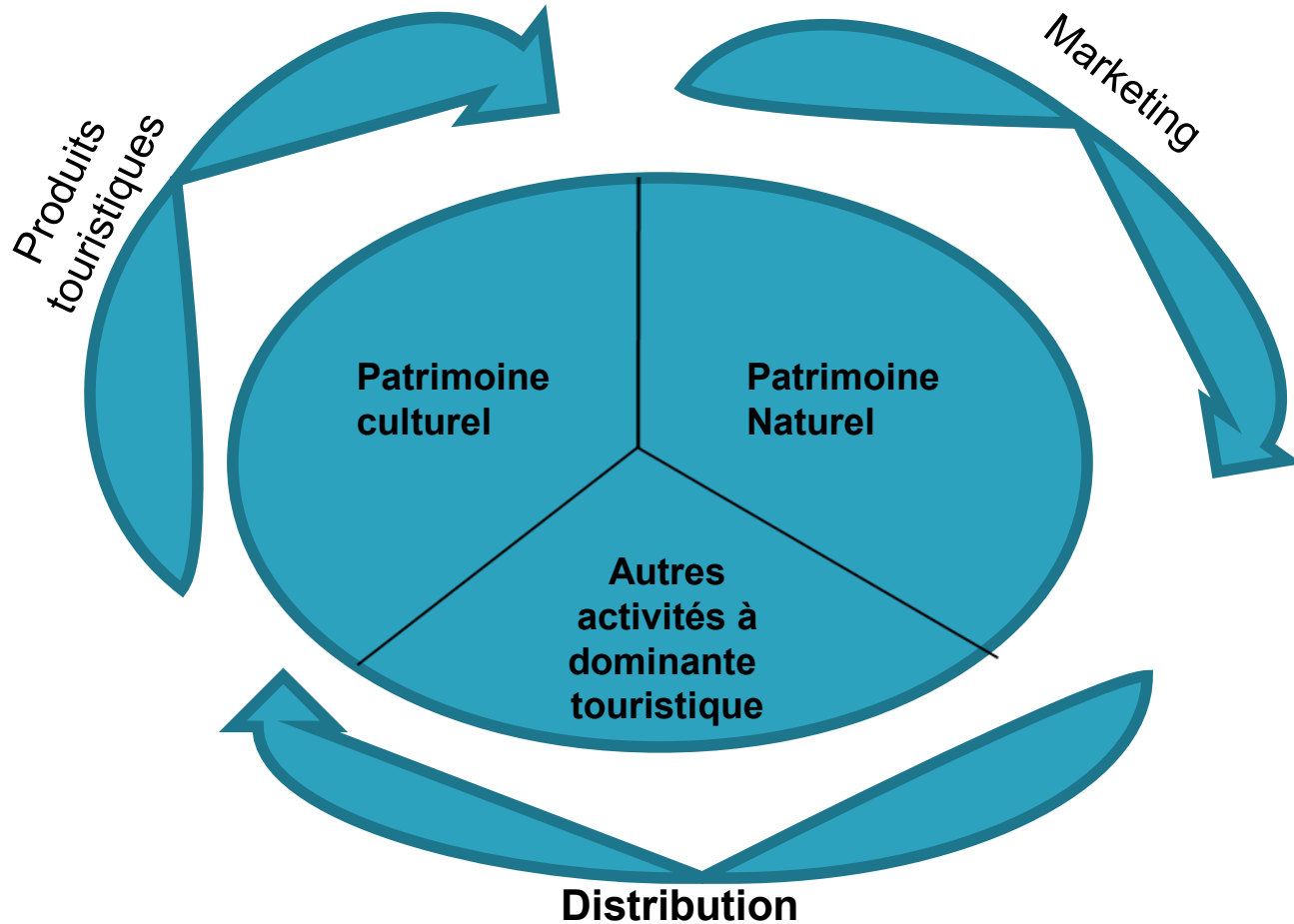


En quoi la politique touristique conçue par le département participe du développement durable ?

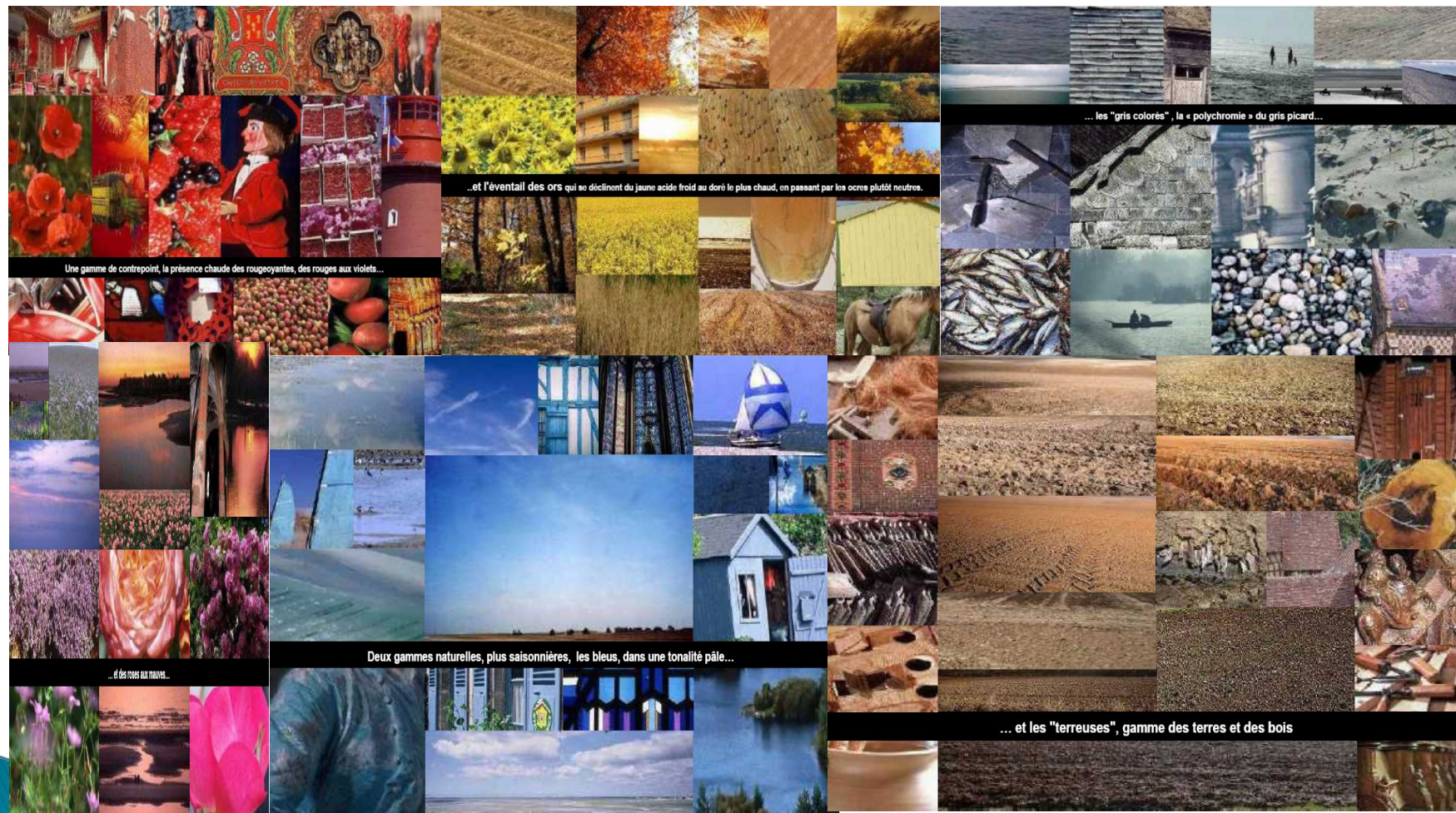
- C'est une démarche qui ne considère pas le tourisme comme une entité isolée mais comme faisant partie d'un tout ; la définition d'une stratégie touristique ne peut se faire indépendamment des autres secteurs d'activités économiques.
- Le schéma participe à la valorisation de l'ensemble du territoire dans ses dimension humaine intégrant la culture, environnementale et économique.
- La définition de la stratégie s'est opérée sur la base d'une large concertation puisque des travaux ont été organisés autour de 6 commissions thématiques qui réunissent 300 acteurs et partenaires du tourisme qui ont apporté leur point de vue.
- Le plan d'action fait apparaître un financement de l'ensemble des niveaux de collectivités, ce qui induit un partenariat effectif entre elles.

La mise en valeur touristique

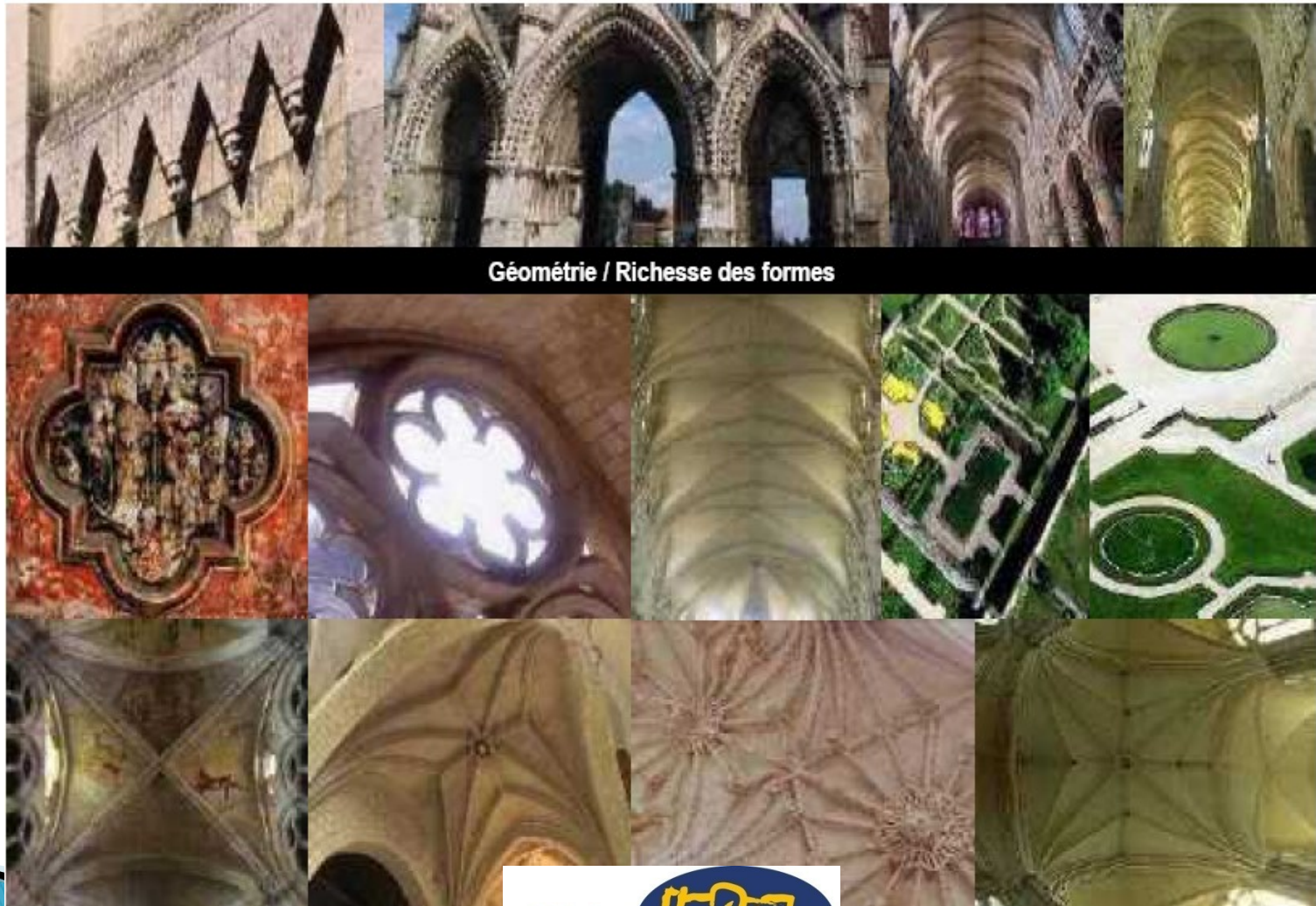
Interaction permanente



La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : au travers des couleurs

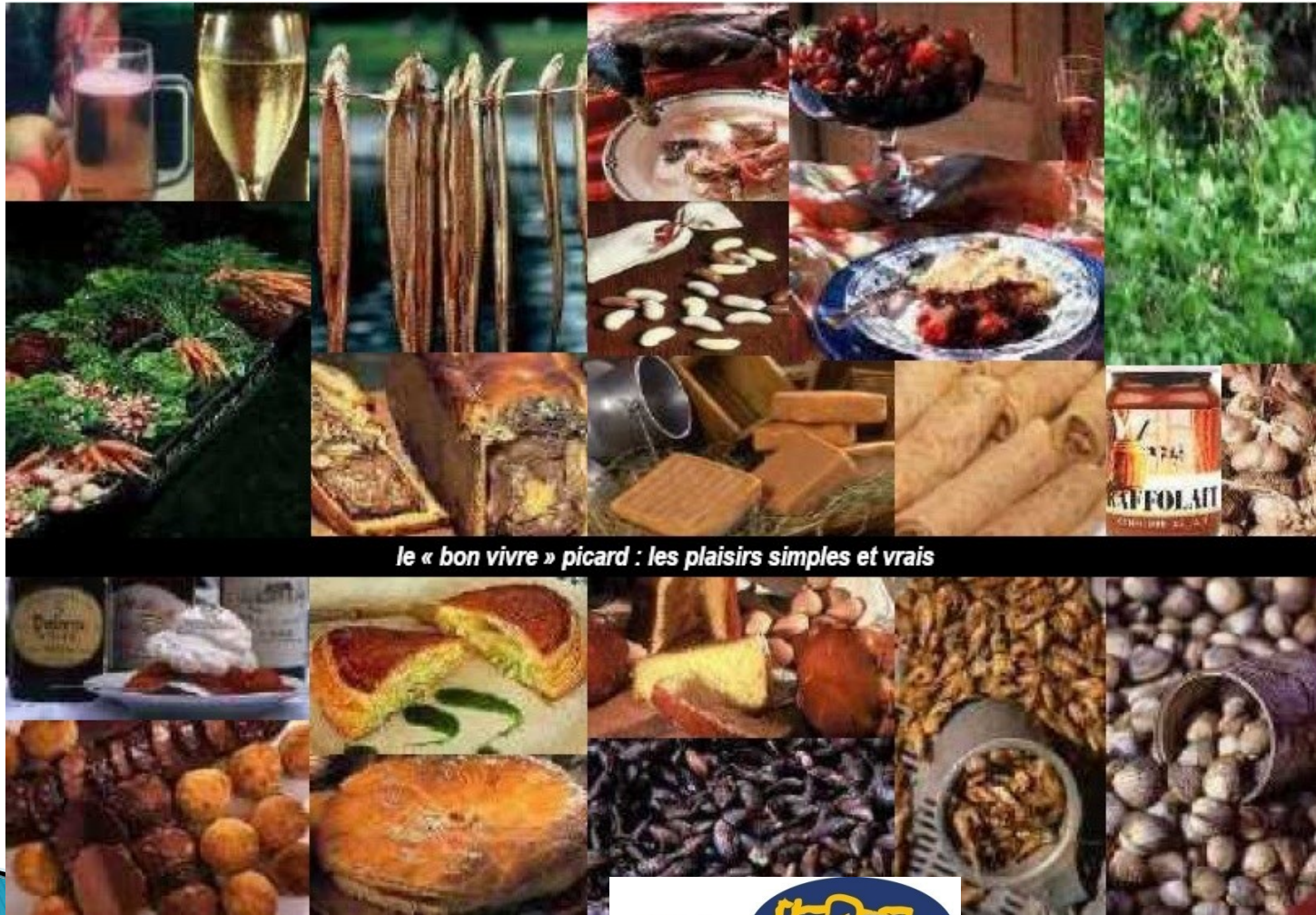


La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : au travers de son patrimoine



Géométrie / Richesse des formes

La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : au travers de sa gastronomie



le « bon vivre » picard : les plaisirs simples et vrais

La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : au travers du travail des matières



Richesse des matières

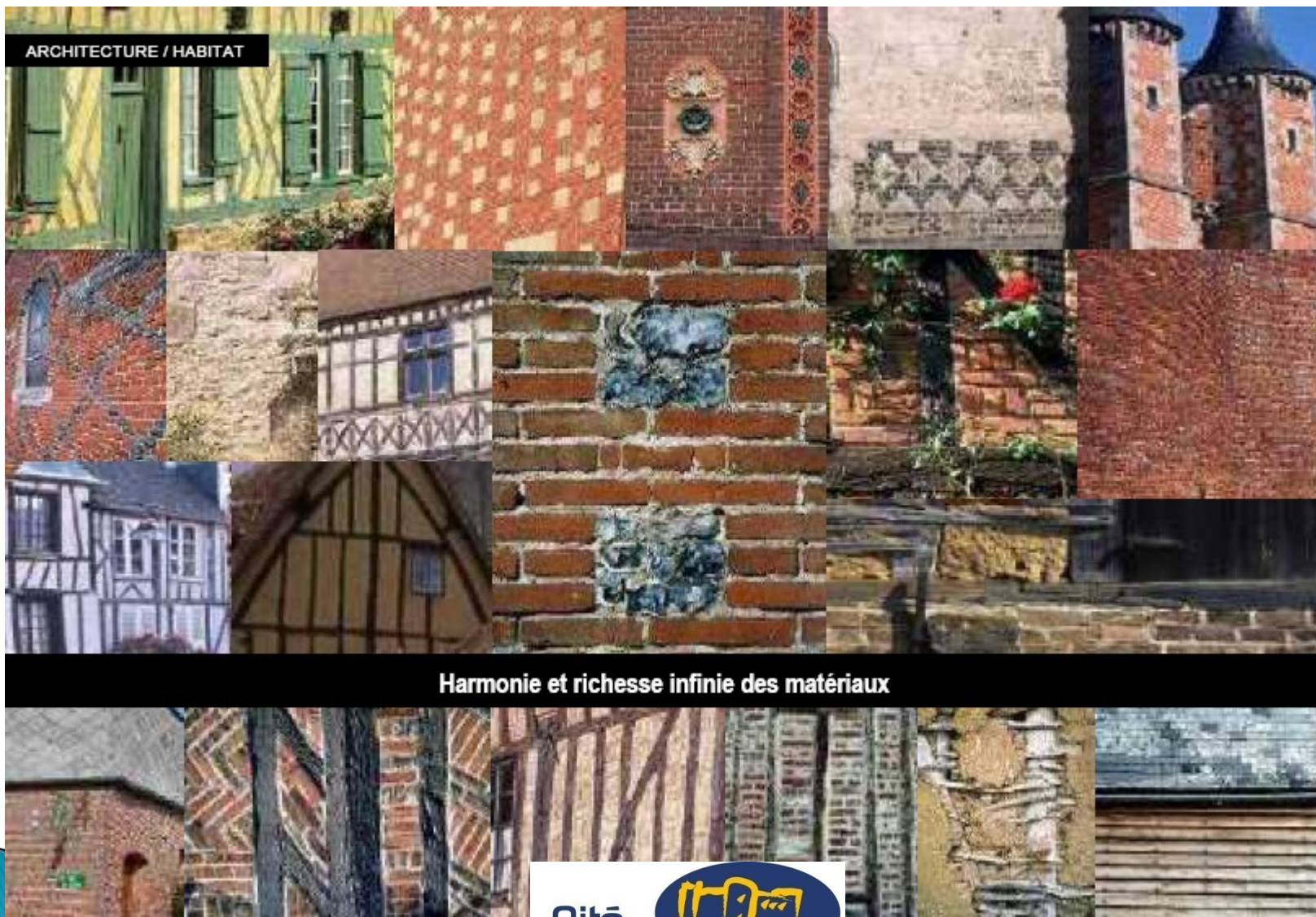


La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : l'échanges entre l'homme et la nature



L'homme et la nature : une étonnante et totale humanisation du paysage

La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : au travers de l'architecture



Harmonie et richesse infinie des matériaux

La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : au travers des savoirs faire



Diversité de savoir faire, anciens et actuels, orientés vers la transformation pour produire un produit utile

une forme de "génie industriel", c'est à dire un talent de perfectionner en permanence les techniques d'exploitation



La valorisation de la culture dans l'offre touristique d'un territoire : Au travers des figures historiques

PATRIMOINE PERSONNALITÉS

Une mosaïque de personnalités

de grandes figures de l'histoire de France - une terre qui a attiré et inspiré beaucoup d'écrivains - le cas d'Élodie Gossuin



Développement durable et tourisme - Concepts et définitions*.

Définition conceptuelle (août 2004).

"Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects **environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, **il faut parvenir au bon équilibre** entre ces trois aspects.**

* Organisation Mondiale du Tourisme.

Développement durable et tourisme - Concepts et définitions*

Par conséquent, le tourisme durable doit :

- **exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement** qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
- **respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil**, conserver leurs atouts culturels bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
- assurer une activité économique viable sur le long terme **offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques** équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

* Organisation Mondiale du Tourisme.